

Ministère de l'intérieur

Délégation à la sécurité et à la circulation routières

Sous-direction de l'éducation routière et du permis de conduire

ANNALES DE L'EXAMEN DU BAFM

I - REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION ROUTIERE

Session 1981

Commentez les règles prévues par le code de la route pour améliorer la sécurité des piétons et des usagers des véhicules à deux roues.

Session 1982

Les articles R.21 et R.22 définissent les règles à appliquer lors des croisements difficiles. A l'aide d'exemples concrets qui étayeront vos explications, éclairez les exigences du texte.

Session 1983

Analyser et commentez d'une manière pédagogique l'article R8-1 du code de la route.

Session 1985

Le pouvoir des maires et des commissaires de la République relatif aux restrictions de l'utilisation du réseau routier ou autoroutier.

Session 1986

Après avoir analysé les prescriptions réglementaires et les diverses signalisations relatives aux passages à niveau, indiquez les comportements à conseiller aux usagers lors de l'approche et de la traversées des voies ferrées.

Session 1987

Exposez et commentez la législation et la réglementation concernant l'alcool et la conduite (depuis la loi de 1970).

Session 1988

Exposez les conditions particulières de circulation et règles de conduite applicables sur autoroute.

Session 1989

Énumérez et commentez les différentes sanctions susceptibles d'être prononcées à l'encontre de l'auteur d'un délit routier.

Session 1990

Énumérez les différentes dispositions réglementaires relatives à la vitesse des véhicules terrestres à moteur.

Sont-elles de nature à améliorer la sécurité routière ?

Session 1991

Exposez et commentez les règles du code de la route relatives aux dépassements.

Session 1992

Exposez et commentez la réglementation relative à la circulation de nuit et par intempéries des véhicules terrestres à moteur.

Session 1993

Exposez et commentez les règles concernant la maîtrise d'un véhicule de la catégorie "B", tant par rapport au conducteur qu'au véhicule.

Session 1994

Exposez et commentez les mesures privatives et restrictives de l'usage des véhicules terrestres à moteur.

Session 1995

Exposez et commentez le dispositif législatif et réglementaire relatif à la conduite sous l'empire d'un état alcoolique.

Session 1996

Exposez et commentez la réglementation relative aux intersections et priorités de passage.

Session 1997

Exposez et commentez les règles du code de la route relatives à l'arrêt et au stationnement.

Session 1998

Exposez et commentez la réglementation relative à la vitesse des véhicules terrestres à moteur.

Session 1999

Exposez et commentez le dispositif législatif et réglementaire du permis à points.

Session 2000

Exposez et commentez les règles prévues par le code de la route pour favoriser la sécurité des piétons et des usagers des véhicules à deux-roues.

Session 2001

Exposez et commentez les règles de circulation sur route des véhicules de catégorie "B" concernant : la circulation en marche normale, la circulation en files ininterrompues, le respect des distances de sécurité, le placement sur la chaussée en cas de changement de direction à droite ou à gauche à l'intersection.

Session 2002

Exposez et commentez les mesures du code de la route relatives à l'éducation et la formation des usagers de la route prises pour développer des comportements sécuritaires.

Session 2003

Exposez et commentez les règles de communication entre les différents usagers de la route.

Session 2004

Exposez et commentez la réglementation relative à la signalisation horizontale destinée à la circulation des différentes catégories d'usagers.

Session 2005

Exposez et commentez les règles du code de la route relatives à la circulation sur autoroutes.

Session 2006

Exposez et commentez les règles relatives au dispositif du permis probatoire.

Session 2007

Exposez et commentez les règles relatives à la circulation des usagers en agglomération.

Session 2008

Exposez et commentez les règles du code de la route relatives à la vitesse des véhicules terrestres à moteur n'excédant pas 3,5t.

Session 2009

Exposez et commentez les règles du code de la route relatives à l'examen médical permettant le maintien du permis de conduire.

Session 2010

Exposez et commentez les règles du code de la route relatives aux dépassements.

Session 2011

Exposez et commentez les règles du code de la route relatives à l'apprentissage de la conduite automobile et de la sécurité routière des véhicules de la catégorie B.

Session 2012

Exposez et justifiez les règles du code de la route applicables aux abords et à la traversée des passages à niveau, notamment en termes de signalisation, de circulation et de sanction.

Session 2013

Exposez et justifiez les règles du code de la route relatives à la signalisation routière verticale prescrivant une interdiction, notamment en termes de règles de circulation, de comportement des usagers et de sanctions.

Session 2014

Exposez et justifiez les règles relatives au dispositif du permis à points notamment ses grands principes (retrait et système de récupération de points, période probatoire), les conditions d'organisation des stages de sensibilisation à la sécurité routière et d'exercice de la profession d'animateur.

Session 2015

Exposez et justifiez les règles du code de la route relatives aux dispositifs obligatoires d'éclairage extérieur des véhicules terrestres et à leur usage permettant au conducteur de voir et d'être vu par les autres usagers.

Session 2016

Exposez et justifiez les règles du code de la route relatives à la conduite d'un véhicule sous l'influence de l'alcool.

Session 2017

Exposez et justifiez les règles du code de la route relatives à l'arrêt et au stationnement des véhicules terrestres à moteur.

Session 2018

Exposez et justifiez les règles du code de la route relatives à la circulation des usagers en agglomération.

Le candidat s'attachera à organiser sa réponse autour d'une introduction, d'un développement, et d'une conclusion.

II – PSYCHOLOGIE ET PEDAGOGIE

Session 1981

Le risque d'accident est une réalité devant laquelle il est difficile d'avoir une attitude objective.

En tant qu'enseignant de la conduite, que pensez-vous de cette opinion d'un psychologue contemporain ?

Session 1982

Quels sont les facteurs liés au véhicule qui ont une influence sur la sécurité.

Session 1983

L'automobile est un phénomène culturel complexe. Elle est porteuse de nombreuses valeurs.

Analysez et commentez cette citation.

Session 1984

La conduite « parlée » ou « commentée ».

Session 1985

Vous disposez dans le cadre d'un stage de formation professionnelle d'un volume horaire de sept cents heures pour assurer la formation de douze candidats CAPEC. Indiquez comment vous allez organiser cette formation :

- répartition des différentes matières,
- méthodes pédagogiques que vous utiliserez,
- organisation de la progression,
- méthodes d'évaluation.

Session 1986

La fréquence des accidents varie suivant l'âge des conducteurs :

- comment et pourquoi ?
- que pourrait-on faire pour réduire la fréquence élevée des accidents constatée à certains âges ?

Session 1987

Il est généralement admis que la préparation à la conduite sûre doit commencer alors que les futurs automobilistes sont encore très jeunes. Déjà, la formation dès 16 ans a été organisée.

Quels sont, à votre avis, les avantages et, éventuellement, les inconvénients d'un étalement de la formation des conducteurs ?

Session 1988

Expliquez en quoi le livret de suivi de formation est utile pour le formateur et pour l'élève ?

Session 1989

La loi du 10 juillet 1989 relative à diverses dispositions en matière de sécurité routière et en matière de contraventions, énonce dans son chapitre III, l'affectation de points pour le permis de conduire et leur retrait en cas d'infractions visées à l'article L11.1.

Le titulaire du permis de conduire peut obtenir la reconstitution partielle du nombre initial de points, sous réserve d'avoir suivi une formation spécifique comprenant un programme de sensibilisation aux causes et aux conséquences des accidents de la route.

Exposez les thèmes essentiels à traiter dans le cadre de ce programme, qui seraient de nature à améliorer le comportement des participants bénéficiant de cette formation. Présentez les méthodes pédagogiques qui vous semblent les plus appropriés.

Session 1990

Quels sont les principaux aspects pédagogiques contenus dans la réforme relative à l'enseignement de la conduite depuis le 1^{er} janvier 1989 ?

Dans quelle mesure vous paraissent-ils de nature à améliorer le comportement des conducteurs débutants ?

Session 1991

La réglementation relative à l'exploitation des établissements d'enseignement de la conduite des véhicules à moteurs et de la sécurité routière indique que l'enseignant procède, préalablement à la formation, à une évaluation du niveau de l'élève pour l'enseignement de la conduite des véhicules dont le PTAC n'excède pas 3,5 tonnes et celui de la conduite des motocyclettes.

Pouvez-vous développer sur un plan pédagogique le fondement de cette évaluation et préciser si elle est de nature à permettre une amélioration de la formation des élèves en cours de formation ?

Session 1992

Dans le cadre des accidents de la route, le permis de conduire, affecté d'un nombre de points, constitue-t-il un dispositif de nature à modifier le comportement des conducteurs ?

Expliquez sur un plan psycho-pédagogique vos arguments.

Session 1993

On dit souvent que les conducteurs « prennent trop de risques ». Que signifie : « prendre des risques ». Comment pourrait-on amener les conducteurs à en prendre moins ?

Session 1994

Quelle est l'importance des motivations des futurs conducteurs ou conducteurs dans le processus de formation des automobilistes ?

Session 1995

Vous devez intervenir auprès des personnels d'une entreprise pour y mener une action de sensibilisation à la sécurité routière. Que pensez-vous de l'utilisation de l'analyse de cas d'accidents de la circulation dans ce cadre ?

Session 1996

Les évaluations dans le domaine de la sécurité routière et de l'enseignement de la conduite automobile : fonctions, méthodologies, outils.

Session 1997

A votre avis, quelle pourrait être une politique globale et cohérente de formation post-permis de conduire (contexte, objectifs, modalités, méthodes, lieux).

Session 1998

L'étiologie des accidents des jeunes conducteurs est classiquement centrée autour de trois variables : âge, expérience, exposition aux risques.

Que pensez-vous de l'importance respective de ces trois variables ? Quelles conséquences en tirez-vous sur le plan de la prévention et de l'éducation routière ?

Session 1999

Faites une analyse critique de l'utilisation de la pédagogie par objectifs dans le contexte de la formation du conducteur.

Session 2000

Enseigner, c'est communiquer avec les élèves. Que signifie « communiquer » ? Comment favoriser la communication dans une relation pédagogique dans le domaine de la formation des conducteurs ?

Session 2001

La vitesse au volant : entre mythe et réalité. Comment la traiter dans une démarche pédagogique ?

Session 2002

Qu'est-ce qui influence le comportement du conducteur ?

Comment une démarche éducative peut participer au développement de comportements sécuritaires ?

Session 2003

Jamais depuis que les statistiques existent en matière de sécurité routière n'a été enregistrée une baisse si importante du nombre des accidents, des tués et blessés sur les routes françaises.

Comment expliquez-vous ce phénomène ? Comment, à votre avis, peut-il s'inscrire dans la durée ?

Session 2004

Le prélèvement et le traitement de l'information par le conducteur : Comment le formateur peut-il développer chez le conducteur les stratégies de prise en compte de l'environnement et des usagers ?

Session 2005

Comment tenir compte dans l'éducation et la formation des usagers de la route de la spécificité des comportements des garçons et des filles vis-à-vis de la prise de risque et de la transgression des règles ?

Session 2006

La route est un espace social : comment développer les valeurs de respect des règles et des autres usagers tout au long du continuum éducatif à la sécurité routière?

Session 2007

Le dispositif du permis à points s'inscrit dans une problématique répressive et éducative. Développez les apports de ce dispositif pour la sécurité routière ».

Session 2008

L'auto-évaluation : un processus important pour développer les compétences nécessaires pour les conducteurs et les usagers de la route.

Session 2009

De nombreux conducteurs ont des accidents non pas parce qu'ils prennent des risques délibérés mais parce qu'ils ne perçoivent pas le risque, n'ont pas conscience du risque pris et ne le comprennent pas a posteriori.

Comment peut-on développer chez les conducteurs la capacité d'observation et d'analyse d'une situation afin que ceux-ci puissent envisager les scénarii les plus défavorables, prendre la bonne décision et réfléchir à leur usage de la route ? ».

Session 2010

L'activité du conducteur est tributaire des capacités du conducteur, de ses choix et du contexte dans lequel il évolue.

Identifiez et analysez les facteurs qui agissent sur le comportement du conducteur.

Expliquer comment intégrer ces facteurs dans les séquences de formation pédagogiques conçues par les enseignants de la conduite automobile et de la sécurité routière.

Session 2011

Environ 90% des indications nécessaires au conducteur sont perçues par la vue.

Phénomène psychosensoriel complexe, la vision permet de capter en permanence des informations qui sont nécessaires à tout individu pour agir.

Expliquez le mécanisme de la vision en précisant son importance et ses conséquences sur la conduite automobile.

Comment peut-on optimiser ce mécanisme sensoriel dans le cadre de l'apprentissage de la conduite automobile et de la sécurité routière?

Session 2012

Un accident de la route est la résultante d'un dysfonctionnement dans le système Homme - Véhicule – Environnement. Le conducteur joue donc un rôle essentiel.

Comment les enseignants de la conduite et de la sécurité routière peuvent-ils exploiter utilement cette affirmation dans la formation du conducteur ?

Session 2013

Depuis 2010, l'évaluation des candidats à l'examen pratique du permis de conduire de la catégorie B ne repose plus sur un relevé d'erreurs commises mais sur un bilan de compétences nécessaires pour une conduite en sécurité.

Selon vous, quels sont les avantages et les inconvénients d'un bilan de compétences dans le cadre de cette évaluation ?

En tant qu'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière, décrivez le processus de construction d'une compétence, notamment dans le cadre de la formation du conducteur (vous pouvez vous appuyer sur un exemple concret).

Session 2014

Certaines théories de l'apprentissage privilégient une pédagogie centrée sur l'apprenant et impliquent pour l'enseignant de bien connaître son élève. Ce préalable est un élément déterminant pour la réussite de l'apprentissage.

Ainsi, John DEWEY, philosophe américain, spécialisé en psychologie appliquée et en pédagogie, écrivait : « l'enseignant doit être à l'écoute des intérêts de l'apprenant afin de constituer un plan de travail ». Edouard CLAPAREDE, psychologue et pédagogue, va dans le même sens et écrivait « c'est du besoin et de l'intérêt de l'apprenant que découlent les activités favorisant l'apprentissage ».

Dans une telle perspective, lors d'une séance d'apprentissage, à quel moment et selon quelle méthode, un enseignant de la conduite et de la sécurité routière peut-il engager le repérage d'éléments indispensables à une formation centrée sur l'apprenant (représentations, motivations, style de vie, groupes de pairs, atouts et faiblesses, style cognitif...) ? En quoi et pourquoi ces informations sont-elles nécessaires à l'enseignant dans la construction de son scénario pédagogique ?

Session 2015

Johann Wolfgang Von GOETHE, romancier, dramaturge, poète, théoricien de l'art et homme d'État allemand, en son temps, écrivait : « traitez les gens comme s'ils étaient ce qu'ils pourraient être et vous les aiderez à devenir ce qu'ils sont capables d'être ».

M. Sylvestre PERRAULT, directeur des opérations au sein d'un leader européen de la formation professionnelle déclare que : « La posture et l'attitude du formateur sont tout aussi importantes que le message qu'il délivre ».

En partant de ces deux postulats, en quoi et pourquoi, dans le cadre de la formation des automobilistes, la posture didactique d'une part, et psychologique d'autre part du formateur participe à la construction d'une identité sécuritaire des apprenants » ?

Session 2016

Partant du postulat suivant :

L'interaction sociale, en formation, joue un rôle essentiel dans le processus d'apprentissage et le développement cognitif. En effet, un groupe en formation est un « concentré de vie » par et dans lequel s'expriment et se partagent des connaissances, des émotions, des personnalités et des affects et à l'intérieur duquel naissent parfois des tensions voire des conflits.

Kurt LEWIN, psychologue américain, à l'origine en 1944 de la théorie de la « dynamique de groupe »,

suggérerait qu'il est plus facile de faire évoluer des individus en groupe que séparément.

Le candidat répondra à la question suivante :

Quel rôle et quelles fonctions le groupe tient-il dans la construction des savoirs, dans la modification des représentations et des actions individuelles ?

Le candidat traitera cette question par une réponse organisée autour d'une introduction, d'un développement dans lequel il exposera une ou deux techniques pédagogiques répondant à la problématique, et d'une conclusion générale où il exprimera son point de vue sur cette dimension collective en formation.

Session 2017

Partant du postulat suivant :

Développer une posture réflexive, c'est adopter une pratique réflexive, de manière régulière et intentionnelle, dans le but de prendre conscience de sa manière d'agir, ou de réagir, dans les situations professionnelles ou formatives.

Donald A. SCHÖN (1930-1997), penseur et pédagogue, influant dans le monde anglo-saxon définissait la pratique réflexive comme « un dialogue entre la pensée et l'action par lequel le professionnel devient plus efficace ».

Le candidat répondra aux questions suivantes :

Pour un formateur, quel est l'intérêt d'adopter une pratique réflexive ?

Dans le cadre de la formation des futurs enseignants de la conduite et de la sécurité routière, comment le formateur peut-il amener ces futurs professionnels à développer une posture et une pratique réflexives ?

Le candidat traitera ces questions par une réponse organisée autour d'une introduction, d'un développement, et d'une conclusion générale où il exprimera son point de vue sur ce courant pédagogique qui impacte aussi bien la formation que la vie professionnelle.

Session 2018

Partant du postulat suivant :

Une action de sensibilisation, à l'égard d'un public quel qu'il soit, vise à lui faire prendre conscience d'une problématique, à lui fournir des repères sur celle-ci et à créer chez lui un déclic l'incitant au changement.

Le candidat répondra aux deux questions suivantes :

Quelles sont les différentes étapes qui conduisent au changement d'un comportement ?

Dans le cadre de la formation des futurs enseignants de la conduite et de la sécurité routière, comment le formateur peut-il former ces futurs professionnels à développer des actions de sensibilisation vis-à-vis des usagers de la route afin de les convaincre du bien-fondé de modifier leur comportement ?

Le candidat s'attachera à organiser ses réponses à ces deux questions sous la forme d'un exposé unique comprenant une introduction, un développement et une conclusion générale.

III – DROIT

Session 1981

Un préfet a pris une décision de retrait d'agrément d'auto-école ou de suspension du permis de conduire dont vous contestez la légalité ; vous estimez qu'elle vous porte un préjudice financier et vous désirez en obtenir réparation. Indiquez les voies de recours qui vous sont offertes, et, sommairement, la procédure qui devra être employée.

Session 1982

Le contrat de travail : quelles formes peut-il revêtir, devant quelle juridiction et selon quelle procédure les conflits qui en découlent peuvent-ils être jugés ? Vous indiquerez enfin les principales causes qui peuvent mettre fin à ce contrat.

Session 1983

Les conventions collectives : leur nature, leur objet, par qui sont-elles conclues ? A qui s'appliquent-elles ? Dans quelles conditions peuvent-elles être étendues ? Et par qui ?

Session 1984

Le code de la route est une annexe du code pénal. Expliquez pourquoi, et, est-ce selon vous une bonne chose ?

Session 1986

L'enseignant de la conduite face à la publicité mensongère et à la concurrence déloyale. Quels recours ?

Session 1987

Les sanctions administratives et judiciaires en matière de suspension et d'annulation du "permis de conduire".

Session 1988

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire aux places avant des voitures particulières.

Quelles sont les conséquences civiles et pénales du non port de cet équipement ?

Existe-t-il des moyens de recours pour l'annulation du procès-verbal relatif à cette infraction ?

Quels motifs pourraient invoquer les intéressés à l'appui de leur recours ?

Session 1989

Explicitez les notions de responsabilité civile et de responsabilité pénale des conducteurs.

Session 1990

Les pouvoirs du préfet et l'organisation préfectorale.

Session 1991

Quelle est la juridiction compétente pour traiter un conflit opposant dans le cadre du travail l'exploitant d'un établissement d'enseignement de la conduite à son salarié ?

Quels sont l'organisation et le rôle de cette juridiction ?

Quels sont les voies de recours en la matière ?

Session 1992

Le Conseil d'État, composition, attributions, le rôle qu'il a pu jouer dans l'élaboration du droit en matière de circulation routière.

Session 1993

Les infractions routières et leur traitement.

Session 1994

Les effets du nouveau code pénal sur le droit de la circulation routière : les nouvelles infractions, les nouvelles sanctions et les nouvelles responsabilités.

Session 1995

Les deux ordres de juridiction en France : organisation et compétences.

Session 1996

Exposez et commentez l'évolution de l'assurance automobile obligatoire de responsabilité civile (du point de vue des personnes). Citez et expliquez les garanties facultatives liées au contrat d'assurance automobile. Quels sont les documents justificatifs (contrôles, infractions, sanctions) ? Quel est le rôle du Fonds de garantie automobile ?

Session 1997

En vous référant au droit du travail et à la convention collective applicable aux écoles de conduite, vous exposerez :

- les différentes formes de contrat de travail et leurs caractéristiques essentielles,
- les principaux modes de rupture du contrat de travail.

Session 1998

Explicitez les trois faits générateurs de la responsabilité civile quasi-délictuelle : la faute, le fait des choses, le fait d'autrui.

Session 1999

L'organisation de la justice administrative et les attributions des différentes juridictions.

Session 2000

Les infractions routières et leur traitement par les autorités judiciaires.

Session 2001

Le préfet, statut, attributions et missions, pouvoir en matière de permis de conduire.

Session 2002

La SARL :

- nature juridique, constitution, fonctionnement, dissolution,
- avantages et inconvénients du choix de cette forme juridique par rapport à une entreprise individuelle (en nom personnel) pour un établissement d'enseignement, à titre onéreux, de la conduite des véhicules à moteur et de la sécurité routière.

Session 2003

Les fraudes : faux et usage de faux, usurpation de titres et tentatives de corruption.

Session 2004

Les prud'hommes :

Dans quels cas recourir au Conseil des prud'hommes ? Qui saisir ? Comment se déroule la procédure ? Quels sont les voies de recours ?

Session 2005

La commune et le maire.

Session 2006

Les voies de recours devant les juridictions administratives

Session 2007

Un conducteur perd le contrôle de son véhicule et percute un mur. Dans l'accident, le passager arrière est tué.

Les forces de l'ordre appelés sur les lieux de l'accident procèdent à un contrôle du taux de l'alcoolémie par éthylomètre. Celui-ci s'avère positif, l'éthylomètre détecte un taux de 0,98mg/l d'air expiré.

Quelle est la responsabilité pénale du conducteur et quelles sanctions administratives encourt-il ?

Session 2008

Les infractions routières et leur traitement.

Session 2009

En matière de responsabilité civile quasi-délictuelle, explicitez ce qui va déclencher l'obligation de réparer les dommages causés soit par sa faute personnelle, soit par la chose dont on a la garde, soit par une personne dont on est responsable ».

Session 2010

Présentez la composition du Conseil d'État, ses missions et son rôle dans l'élaboration des textes.

Session 2011

Présentez l'organisation et les compétences des deux ordres de juridiction en France.

Session 2012

Le contrat de travail en France : de façon synthétique, vous en présentez les éléments constitutifs, le contenu obligatoire, les modalités d'évolution et les conditions de rupture.

Session 2013

La responsabilité civile : présentez de manière synthétique la responsabilité du préposé, la responsabilité du commettant et les causes d'exonération.

Session 2014

L'épreuve consiste à répondre à quatre questions portant sur le programme de l'examen et appelant une réponse courte d'environ quinze lignes.

Chaque question est notée sur 5.

Question n° 1

Exposez l'organisation des deux ordres juridictionnels français.

Question n° 2

Présentez les voies de recours dont dispose un administré pour contester un acte administratif.

Question n° 3

Quels sont les pouvoirs du maire en matière de sécurité routière ?

Question n° 4

En matière d'assurance, quelles sont les obligations du propriétaire d'un véhicule automobile ?

Session 2015

L'épreuve consiste à répondre à quatre questions portant sur le programme de l'examen et appelant une réponse courte d'environ quinze lignes, sans dépasser 20 lignes.

Question n° 1

En droit français, définissez la notion de personne morale ?

Question n° 2

Exposez succinctement la responsabilité du fait des choses.

Question n° 3

Quelles obligations découlent du contrat de travail ?

Question n° 4

Exposez succinctement les différents modes de résolution des conflits collectifs de travail.

Session 2016

L'épreuve consiste à répondre à quatre questions portant sur le programme de l'examen et appelant une réponse courte d'environ quinze lignes, sans dépasser 20 lignes.

Chaque question est notée sur 5.

Question n° 1

Exposez succinctement les missions du Conseil d'État.

Question n° 2

Définissez les termes suivants : « homicide involontaire » et « blessures involontaires ».

Question n° 3

Exposez la classification tripartite des infractions.

Question n° 4

Quels sont les éléments constitutifs de l'infraction ?

Session 2017

L'épreuve consiste à répondre à quatre questions portant sur le programme de l'examen et appelant une réponse courte d'environ quinze lignes, sans dépasser 20 lignes.

Chaque question est notée sur 5 points.

Question n° 1

En cas d'accident de la circulation, expliquez succinctement dans quelles situations le fonds de garantie des assurances obligatoires de dommages peut intervenir.

Question n° 2

Définissez les termes suivants « faux » et « usage de faux ».

Question n° 3

Exposez succinctement le rôle de la Cour de cassation.

Question n° 4

Développez les causes d'exonération pour force majeure.

Session 2018

L'épreuve consiste à répondre à quatre questions portant sur le programme de l'examen et appelant une réponse courte d'environ quinze lignes, sans dépasser 20 lignes.

Chaque question est notée sur 5 points.

Question n° 1

Définissez succinctement la responsabilité du fait d'autrui et citez deux exemples pour illustrer vos propos.

Question n° 2

Exposez les trois catégories d'infractions et les tribunaux compétents.

Question n° 3

Définissez succinctement quatre contrats de travail existants et précisez leurs principales caractéristiques.

Question n° 4

Exposez succinctement la composition et la compétence du Conseil des Prud'hommes.